

Cette année verra l'organisation de travaux concernant la restructuration du SAS d'entrée, de la PEP, avec une rénovation partielle du rez de chaussée et de la création d'une cellule PMR. Ces travaux sont cruciaux, non seulement pour la sécurisation de notre établissement, mais aussi pour la rénovation du rez-de-chaussée, nécessitant un lifting plus que nécessaire (l'établissement dans son intégralité en aurait eu besoin).

L'UFAP UNSa Justice ne peut que aller dans le sens de cette décision, mais depuis plusieurs semaines nous ne pouvons que déplorer l'absence de concertation. Ces travaux auront des répercussions directes sur notre environnement de travail, notre santé et notre sécurité. Nous avons le droit d'être informés et consultés sur ces modifications majeures.

## **POURTANT L'UFAP UNSa Justice avait déjà dénoncé cette pratique !**

Lors du CSA FS du 28 novembre 2023 les membres de l'UFAP UNSa Justice avaient déjà évoqué le manque de concertation et avaient rappelé que l'administration devait mettre en place un plan de prévention compte tenu des probables nuisances. « On se permet même de ne pas informer ni de faire participer l' Agent de Prévention lors de réunion concernant la création d'une cellule PMR... »

## **QUEL MÉPRIS !!!**

Il est temps de mettre fin à cette culture du mépris qui mine le moral et affaiblit l'engagement des agents. Les décisions importantes sont prises sans la participation des personnels. Nous exigeons une véritable concertation, car personne ne connaît mieux les besoins que les surveillants eux même.

L'UFAP UNSa Justice exige :

**-Respect et écoute :** Les agents ne sont pas de simples exécutants, mais des collaborateurs essentiels au bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

**-Concertation préalable :** Avant toute décision impactant les conditions de travail. L'expertise et l'expérience des agents doivent être prises en compte.

**-Transparence** : Nous demandons la transparence totale sur les décisions prises en haut lieu qui vont influencer notre quotidien. Aucune décision ne devrait être prise dans l'ombre.

**-Prise en compte de nos besoins** : Nos besoins en tant que travailleurs doivent être au cœur des décisions. La direction doit reconnaître notre expertise et considérer nos suggestions.

**L'UFAP UNSa Justice** constate donc une fois encore que tout est décidé pour les personnels, sans eux.

**L'UFAP UNSa Justice exhorte la direction à changer de braquet, parce qu'il ne faudrait pas qu'on ait à lui rappeler que même au CSL, des surveillants en colère, ça peut générer quelques blocages...**

**Pour l'UFAP UNSa Justice du CSL de Lyon  
D.DECUYPERE/D.RAYMOND**